

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 07 OCTOBRE 2025**

La séance se déroulera dans la salle du Conseil municipal, à la Mairie de Mimizan, à 18h30 en présence du public et avec retransmission des débats de manière électronique.

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 08 juillet 2025
- Information du Maire au Conseil municipal des décisions prises par délégation de l'Assemblée

**DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION ENTRE LE 2 JUILLET 2025 ET LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025**

**2025-48** Convention d'occupation des locaux communaux au 38 avenue Maurice Martin avec l'OIT pour un service de bagagerie du 4 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**2025-49** Fixation du loyer de la propriété 15 avenue de la Gare, pour la location à des personnels saisonniers, à 380.00€ toutes charges comprises par mois et par chambre. Les lieux ne peuvent être occupés que pour les mois de juin, juillet, août et septembre.

**2025-50** convention de mise à disposition précaire et révocable du bâtiment situé 15 avenue de la Gare à Mimizan, avec l'établissement « ALLEO » pour l'accueil du personnel saisonnier de cet établissement du 02 juillet 2025 au 01 septembre 2025 - loyer mensuel de 380€ euros charges comprises payable en début de mois.

**2025-51** convention de mise à disposition précaire et révocable du bâtiment situé 15 avenue de la Gare à Mimizan, avec l'établissement « A NOSTE » pour l'accueil du personnel saisonnier de cet établissement du 02 juillet 2025 au 01 septembre 2025 - loyer mensuel de 380€ euros charges comprises payable en début de mois.

**2025-52** Signalétique pour les travaux de requalification de la rue de l'Abbaye à Mimizan – Avenant 1 au lot 01 VRD entraînant une prolongation de la durée des travaux de 4 semaines avec une interruption entre le 11 juillet et le 1<sup>er</sup> septembre 2025 sans incidence financière.

**2025-53** Signature de 3 devis pour des travaux d'aménagements intérieurs pour l'accessibilité dans l'hôtel de ville, l'école de Bel Air, le Cercle Nautique et le club de tennis avec VINCENT HUGUET AMENAGEMENT INTERIEUR pour un montant total de 7 721.58€ HT soit 9 265.88€ TTC.

**2025-54** Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable du logement T5 non meublé au 2 avenue de la Gare. Prolongation de la mise à disposition du 16 juillet 2025 au 18 juillet 2025.

**2025-55** Installation de quatre groupes frigorifiques au marché couvert de Mimizan Plage avec l'entreprise FROID DU BORN pour un montant de 15 869.30€ HT soit 19 043.16€ TTC.

**2025-56** Réfection des sols de deux salles de classe de l'école de la plage avec l'entreprise DUFRECHON pour un montant de 12 572.19€ HT soit 15 086.63€ TTC. L'achèvement des travaux est prévu pour le 15/08/2025.

**2025-57** Convention de mise à disposition du logement T2 situé au 2 avenue de la Gare à un agent de la collectivité, du 4 août au 7 septembre 2025 moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 450€ charges comprises.

**2025-58** convention de mise à disposition précaire et révocable du bâtiment situé 15 avenue de la Gare à Mimizan, avec l'établissement « L'AUTHENTIQUE » pour l'accueil du personnel saisonnier de cet établissement du 22 juillet 2025 au 01 septembre 2025 - loyer mensuel de 380€ euros charges comprises payable en début de mois.

**2025-59** convention de mise à disposition précaire et révocable du bâtiment situé 15 avenue de la Gare à Mimizan, avec l'établissement « LE REPAIR » pour l'accueil du personnel saisonnier de cet établissement du 22 juillet 2025 au 01 septembre 2025 - loyer mensuel de 380€ euros charges comprises payable en début de mois.

**2025-60** Fin de la mise à disposition du logement saisonnier situé au 15 avenue de la Gare pour « ALLEO ».

**2025-61** 28<sup>ème</sup> marché subséquent relatif aux travaux d'aménagement de mise en sécurité de type écluses – Rue du Pignada, rue d'Old Orchard et chemin des Pins – offre de LAFITTE TP retenue pour un montant de 17 204.08€ HT soit 20 644.90€ TTC.

**2025-62** Travaux de réfection du terrain d'honneur de rugby avec l'entre prise ACEVEDO pour le lot 1 (décapage, décompactage et semence) pour un montant de 40 864.30€ HT soit 48 749.73€ TTC. Et pour le lot 2 (arrosage) avec l'entreprise HYDRO-SYSTEMES pour un montant de 52 455.20€ HT soit 63 053.04€ TTC.

**2025-63** Fongibilité des crédits – M57- virement de crédit entre chapitre n°VRSPE00001 suivant :

Réel/Int.	sens	Numéro AS	Libellé	Débit	Crédit	Etat	Date de création	Utilisateur de création	Dernière modification
Réelle	Dép.	VRSPE00001	virement de chapitre à chapitre	392 500,00	392 500,00	Actif	29/07/2025	CCMIBUD01	29/07/2025

**2025-64** Convention de mise à disposition d'une salle du hangar situé 1 rue du Cheou à l'association Tralala Landes en partage avec l'ASEM Cames de Boy à titre gratuit du 15 août au 31 décembre 2025.

**2025-65** Prestation de l'assistance au maître d'ouvrage pour le suivi du chauffage avec DKCEnergies pour un montant de 6 000€ HT soit 7200€ TTC.

**2025-66** Avenant n°1 prolongeant la convention de mise à disposition précaire et révocable du bâtiment situé 62 avenue Maurice Martin à Mimizan, avec l'établissement « CASA ITALIA » pour l'accueil du personnel saisonnier.

**2025-67** Avenant n°1 prolongeant jusqu'au 30 septembre 2025 la convention de mise à disposition de logements collectifs situés au 2 rue des Pêcheurs à Mimizan-Plage avec la Gendarmerie Nationale.

**2025-68** Prestation de service dans le cadre du projet de réhabilitation du 12 avenue de l'Abbaye à Mimizan confiée à l'architecte Monsieur Jean-Christophe DELGADO (40170 SAINT-JULIEN-EN-BORN) pour un montant de 5 400€ HT soit 6 480€ TTC.

**2025-69** Convention de renouvellement de bail des locaux sis 3 avenue de Bayonne à Mimizan avec l'Inspection de l'Education Nationale pour une durée de 3 ans et un loyer annuel de 10 483.00€ hors charges.

**2025-70** Aménagement de la rue des Ecuries – attribution du 29<sup>ème</sup> marché subséquent à

l'entreprise LAFITTE TP (40230 SAINT-GEOURS DE MAREMNE) pour un montant total de 41 281.55 € HT soit 19 537.86€ TTC.

**2025-71** Travaux d'aménagements structurels d'entretien courant et de sécurité du réseau routier communal de Mimizan - 30<sup>ème</sup> marche subséquent - réfection de la voirie résidence Mounicot - enrobés about lotissement chemin vert - entreprise SOUBESTRE – montant : 81 765.40 € HT, soit 98 118.48 € TTC.

**2025-73** Attribution de la mission de coordination de système de sécurité incendie pour la réhabilitation du théâtre cinéma Le Parnasse à la Société A2Ci Prévention Incendie (33210 MAZERES) pour un montant HT de 6 895.00€ soit 8 274.00€ TTC et une durée de 12 mois.

**2025-74** Rénovation des trottoirs de l'avenue de Bayonne et aménagement de la rue du Cheou en voie centrale banalisée – attribution du 31<sup>ème</sup> marché subséquent à l'entreprise LAFITTE TP (40230 SAINT-GEOURS DE MAREMNE) pour un montant total de 127 483.20€ HT soit 152 979.84€ TTC.

## ORDRE DU JOUR

### RESSOURCES HUMAINES

---

- 1- Modification du tableau des effectifs – création d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 2- La protection sociale complémentaire – risque santé – Adhésion au contrat collectif mutuelle santé / convention de participation par le CDG40 – Commune de Mimizan/MNT
- 3- La protection sociale complémentaire – risque santé – montant de la participation obligatoire
- 4- Le compte personnel de formation
- 5- Le règlement de formation

### FINANCES

---

- 6- Décision modificative n°2 au titre de l'amélioration comptable dont l'amélioration de pilotage comptable (IPC)
- 7- Complément de la délibération n°2024-45 – notion de prorata temporis

### MARCHES PUBLICS

---

- 8- Adhésion au groupement de commande : gestion technique des Etablissements Recevant du Public du Centre De Gestion des Landes

### SPORT

---

- 9- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet « Héritage JOP 2024- Sport Santé »

### CULTURE

---

- 10- Précisions sur la gratuité du Parnasse

### AGENDA 21

---

- 11- Charte des jardins communaux

## ADMINISTRATION GENERALE

---

- 12- Rachat serveur informatique
- 13- DSP Campings 2024 : rapport du délégataire
- 14- Mandat spécial – congrès des Maires 2025